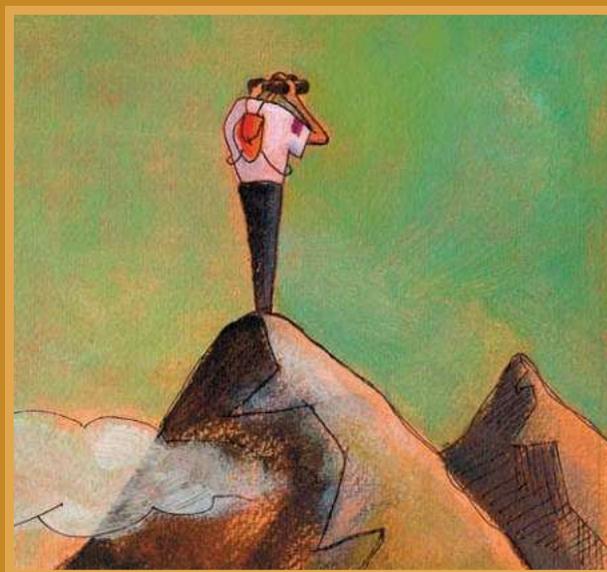




Les Ecrins
Parc National

PARC NATIONAL DES ÉCRINS



LES GRANDS OBJECTIFS POUR 2010

La vocation du Parc national des Ecrins, c'est de protéger et gérer avec les acteurs locaux, un territoire au patrimoine naturel et culturel d'intérêt international, atout d'un projet de développement exemplaire et durable.

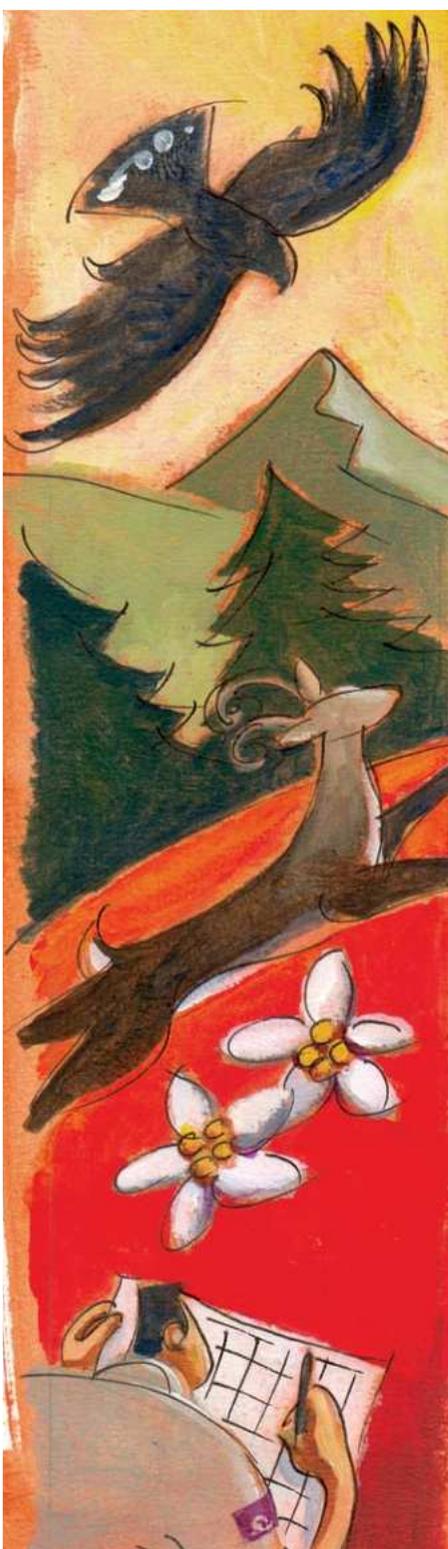
Le programme d'aménagement du Parc national des Ecrins a été approuvé fin 2005 après une fructueuse concertation avec les partenaires locaux du Parc. Cette plaquette résume les principaux objectifs qui rythmeront la vie de notre Parc jusqu'en 2010.

La nouvelle loi sur les parcs nationaux, adoptée au printemps 2006, trace un nouveau cadre pour les futurs parcs nationaux, comme pour les 7 Parcs déjà existants, dont le Parc national des Ecrins. Dorénavant, le Parc est défini comme un territoire comprenant un «cœur» (l'ancienne «zone centrale») avec une réglementation forte, entouré d'une «zone d'adhésion» (l'ancienne «zone périphérique»). L'adhésion des communes, pressenties dans une logique de massif pour faire partie du Parc, passera par l'approbation, pour 15 ans, d'une «charte du Parc». Cette charte est à élaborer d'ici fin 2010 et fera l'objet d'une enquête publique auprès de la population.

Les grands objectifs décrits dans ce document peuvent constituer une base à ces débats d'avenir avec les acteurs du territoire.

Christian Pichoud
Président du
conseil d'administration

Michel Sommier
Directeur



Connaître et Protéger

les patrimoines naturels et culturels du massif des Écrins

Mieux connaître l'ensemble des patrimoines naturels et culturels du massif, dans le but de les conserver et assurer la gestion d'un territoire de référence.

Évaluer l'impact des phénomènes extérieurs au territoire

L'espace naturel des Écrins est dépendant de l'évolution des contextes naturels, culturels et économiques régionaux, voire internationaux.

Les glaciers sont de bons indicateurs du changement climatique. Le suivi se poursuit pour les glaciers Blanc, Noir, de la Selle, du Laurichard, du Sélé, du Chardon et de la Pilatte.

Comment évaluer l'impact des activités humaines ?

En 2001 : 1 000 000 de visiteurs... dont 650 000 sur les sentiers qui aspirent à la découverte. Une enquête de fréquentation est en cours. Un volet hivernal est envisagé par la suite. L'impact des activités économiques et des pratiques sera aussi évalué.

La montagne n'est pas à l'abri des pollutions. Les mesures des retombées atmosphériques engagées depuis une vingtaine d'années sont maintenues au Casset. Les autres sources de pollutions sont à surveiller... et à limiter. C'est aussi l'objet d'un suivi de la qualité des cours d'eau initié récemment au cœur de la zone protégée.

Mesurer l'évolution des milieux pour définir des préconisations de gestion

Avec le temps, l'usage de l'espace évolue et, de fait, les milieux naturels aussi. S'il est envisageable d'orienter certaines pratiques, encore faut-il savoir localiser, comprendre et évaluer ces évolutions, avant d'agir à bon escient.

Suivre les évolutions des milieux : la cartographie établie dans les années 2000 est actualisée. Parallèlement, une expérience de cartographie des milieux par une méthode cohérente sur l'ensemble de l'arc alpin (programme Habitap) est engagée.

Définir des pratiques et des modes de gestion peut être utile pour conserver une diversité naturelle menacée...

La flore et la faune liées aux cultures, au bocage, aux prairies de fauche d'altitude et aux alpages sont au cœur des préoccupations. Tout comme le maintien de forêts de montagne riches et diversifiées ou encore la richesse biologique des rivières, lacs, mares, sagnes ou tourbières...



«Les parcs nationaux ont vocation à être des espaces de référence, parce qu'ils ont la chance de bénéficier d'un statut pérenne qui permet une gestion de l'espace sur le long terme. Ce sont des espaces riches en informations sur l'évolution des milieux»

Marie-Hélène Cruveillé

Vice-présidente du Conseil scientifique



«Au Lauvitel, il faut une carte spécifique pour pêcher dans le lac, géré par une société qui regroupe les habitants de la Danchère. Avec l'arrivée du Parc, la pratique de la pêche en barque a pu se poursuivre et on espère que cela continuera. Le Parc nous limite à un alevinage tous les deux ans et pour une seule espèce (Truite fario). Seul l'Omble chevalier se reproduit mais on aimerait bien renouveler la souche... Sauf exception, on a choisi de réaliser les alevinages à dos d'hommes et de mulets (...) On pêche de gros poissons. Tous les deux ans, je fais un bilan des prises (...) Le Parc est un allié pour le respect de la réglementation, avec la présence des gardes. Mais surtout, il a permis de préserver l'environnement et la propreté de ce site très fréquenté.»

Roland Giraud

Président de la société de pêche du Lauvitel

Définir les conditions de préservation des espèces

La connaissance de la flore et de la faune est indispensable pour conserver la diversité biologique. Un enjeu majeur qui passe par le suivi des dynamiques des populations et l'étude des interactions avec les activités humaines.



La flore remarquable des Écrins doit être conservée en s'appuyant sur une meilleure connaissance des relations avec le climat et les usages. Une attention particulière sera portée aux espèces indicatrices de pollutions.

Pour la faune, la collecte des données depuis 30 ans, travail de longue haleine des gardes moniteurs, est indispensable au suivi des évolutions des populations. Cet inventaire permet de concentrer les efforts sur les espèces vulnérables et/ou emblématiques. On peut notamment citer les ongulés de montagne, chamois et bouquetins, les rapaces, les galliformes de montagne

(Tétras lyre, Lagopède alpin, Perdrix bartavelle), particulièrement fragiles, mais aussi les chauves souris ! Sans oublier des espèces animales mal connues comme la Rosalie des Alpes, un insecte forestier rare, ou encore l'Isabelle de France, ce spectaculaire papillon crépusculaire. Les papillons, orthoptères et libellules ne sont pas oubliés, tout comme les animaux aquatiques.

Les interactions entre les espèces sauvages et les activités humaines sont fréquentes. Des maladies se développent-elles sur les animaux sauvages ? Pour le savoir, la veille sanitaire a été initiée, en lien avec les laboratoires vétérinaires départementaux. Autre enjeu d'avenir : concilier le retour des grands prédateurs (loup, lynx) avec le pastoralisme. D'une façon plus générale, l'impact de la faune sauvage (campagnols, sangliers...) sur les milieux utilisés par l'homme est un aspect des connaissances à explorer.



Mettre à disposition les éléments de la mémoire du territoire

Une façon aussi d'ancrer la gestion des patrimoines naturels et culturels dans l'histoire locale.

Patrimoine géologique : après l'inventaire des sites remarquables (plus de 200 !), il reste à les protéger et les mettre en valeur.

En terme d'archéologie, les connaissances sont à enrichir avec l'appui des experts régionaux, pour mieux savoir depuis quand et comment le massif est habité, parcouru et utilisé.

Toponymie : les noms des montagnes et lieux-dits sont liés à des histoires, grandes ou petites. C'est un patrimoine culturel, au même titre que les outils et les gestes, qui marque l'histoire des paysages.

Le patrimoine bâti s'inscrit dans l'identité du territoire avec des spécificités architecturales à inventorier... et à faire connaître pour nourrir le choix architecturaux d'aujourd'hui.



Réserve intégrale du Lauvitel

Comment évoluent la végétation, les populations animales sans intervention humaine ? C'est la principale question à laquelle la réserve intégrale du Lauvitel, créée en 1995, permettra de répondre.

Dans la continuité des observations scientifiques et de la fonction symbolique de ces 700 ha, espace de référence, laissés à l'état naturel, les résultats des mesures sont attendus à long terme.



«L'alpage est à la fois un espace pastoral et touristique avec une forte biodiversité. Dans le passé, le Parc est intervenu pour l'aménagement des cabanes, il a suscité des diagnostics pastoraux, initié des mesures de protection de certaines espèces comme les Tétras lyres (...) Il n'y a jamais eu de déprise sur les alpages.

Pour l'avenir, on peut craindre qu'avec des étés de canicule, ils soient de plus en plus attractifs pour les transhumants, avec des risques de surpâturage. Il est important de faire le point sur ces sujets avec la profession agricole. Il faut bien prendre conscience que les risques de dégradation existent et peuvent mettre en péril la biodiversité et la valeur fourragère de ces espaces.»

Pierre Salomez,

Technicien, service scientifique du Parc

Les découvertes archéologiques...

Deux équipes en Champsaur et en Vallouise ont ouvert un chantier de connaissances sur l'occupation humaine en haute altitude. Des découvertes surprenantes qu'il faudra patiemment assembler pour reconstituer notre passé et comprendre les évolutions. Ainsi, des chasseurs ont installé un campement à Faravel, voilà plus de 12 000 ans, soit juste après le retrait des glaciers du quaternaire. Ensuite, l'occupation humaine en altitude est fluctuante selon les périodes, avec une utilisation plus ou moins intense des alpages et des mines. Le Parc apporte son appui et ses ressources à ce travail. La parole est aux archéologues qui seront sollicités pour restituer ces nouvelles connaissances.



Accueillir et Partager

la découverte des patrimoines du massif des Écrins

Favoriser la découverte des patrimoines du territoire pour une éducation à l'écocitoyenneté et aux valeurs de la montagne.

Construire un fonds de témoignages documentaires et artistiques

Les expressions écrites, orales et artistiques en lien avec le territoire font partie de la vie du massif.

Le centre de documentation à Gap-Charance héberge quelques 8500 références liées à la préservation de la nature et au milieu montagnard qui sont déjà disponibles... avec une consultation en ligne des titres possibles via le site internet du Parc. Le service permet de répondre aux demandes, en poursuivant une veille documentaire assortie d'une politique d'acquisition et d'indexation.

Photographie, cinéma, témoignages...

L'illustration photographique est un outil majeur des actions d'information du Parc. Rendue possible par une politique de prise de vue de qualité, initiée de longue date avec les agents de terrain, elle tient compte des évolutions techniques. Des missions thématiques vont accompagner l'accroissement de ce fonds. Son indexation et sa mise à disposition numérisée sont en cours. Le fonds cinématographique, qui passe aussi par l'accompagnement de production, tout comme celui des témoignages sonores ne sont pas délaissés. Le recueil des vécus de terrain des agents et des acteurs du territoire est privilégié... Une mémoire vivante particulièrement utile pour des actions d'accueil et de pédagogie.

Partager les connaissances...

Auprès des habitants et des personnels du Parc. L'élaboration et la diffusion de certaines publications comme le journal du Parc «l'écho des Écrins» ou encore la nouvelle collection des cahiers thématiques «territoires Écrins», répondent à cet objectif. La richesse du dialogue établi avec les habitants à l'occasion de rencontres organisées dans les vallées incite à systématiser la démarche, au moins une fois par an. Des «cahiers du patrimoine» portent à la connaissance, des élus notamment, les principales richesses de chacune des communes du Parc. Leur actualisation est à l'ordre du jour.

Avec les socio-professionnels et les techniciens. Les savoir-faire techniques, fruits d'un travail en réseau, d'échanges et d'expériences concrètes, méritent d'être partagés : l'entretien d'un sentier, l'organisation d'une signalétique patrimoniale, les choix d'aménagement d'un site ou la rénovation d'un bâtiment... Des éditions et des formations ciblées sont autant de formes de restitution.

Avec les visiteurs. Différentes publications permettent de répondre aux attentes des visiteurs pour la découverte du territoire (documentation thématique gratuite, collections jeunesse et pédagogique, livres, cartes topo...) et pour en garder le souvenir (cartes postales, posters, beaux livres...). La conception d'expositions, de diaporamas et l'utilisation des nouvelles formes de diffusion (CDROM, DVD) trouvent leur place dans l'accueil proposé dans les Maisons du Parc.



«On a vraiment souhaité avoir la Maison du Parc dans la commune. C'était logique qu'elle soit au plus près d'une des entrées principales du Parc dans l'Embrunais (...). A ses débuts, les gens ont eu le sentiment de subir le Parc. Maintenant, ils l'ont intégré et la Maison du Parc, que l'on a voulue ouverte à tous, avec sa salle de projection, est une contrepartie logique. On est fier qu'elle soit là et cela va prendre de l'ampleur. Le Parc national et l'eau-vive sont les deux atouts importants sur lesquels nous nous appuyons».

Richard Antoine

Maire de Châteauroux-les-Alpes

Territoires d'expression...

Depuis une dizaine d'années, l'expérience d'Art & Nature, associée au territoire des Écrins par l'accueil d'artistes en résidence (peintres, photographes, sculpteurs...), a permis de valoriser les démarches de création. Achats d'œuvres, éditions, ateliers, expositions et conférences prolongent ces expériences auprès des visiteurs. Les œuvres entrent par ailleurs pour une large part dans l'image du Parc national. D'autres formes d'interprétation, telle l'écriture, trouvent progressivement leur place dans ces témoignages artistiques. Un effort qui sera maintenu, diversifié et largement partagé du local à l'international.



Pour informer les publics lointains. La refonte du site internet du Parc est en cours, avec l'objectif d'une maîtrise interne renforcée afin d'améliorer sa mise à jour, notamment pour l'actualité et les propositions d'animations et de découvertes. La coopération avec les différentes formes de presse (écrite, radio, télévisuelle... et internet) passe par une réponse aux demandes, venues essentiellement de supports nationaux, et dans la durée avec certains titres locaux ou spécialisés.

Organiser la découverte à partir des villages

Une manière de faire vivre le territoire en intégrant sa vie économique et culturelle dans l'approche progressive du territoire.

Depuis la route nationale, le «Parc national des Écrins» s'inscrit dans une signalétique de «destination» dont il ne faut pas négliger le rôle. La logique retenue est d'amener le visiteur dans la vallée, de faire en sorte qu'il s'arrête dans les villages, qu'il visite une Maison du Parc et/ou les lieux d'accueil (offices de tourisme, maisons thématiques, prestataires...). L'organisation de l'accueil et de l'information touristique est une manière de préparer le visiteur à la découverte du territoire naturel. Dans cet esprit, le Parc encourage la mise en place et l'utilisation de transports collectifs, avec un stationnement à proximité des villages, pour accéder au fond des vallées et aux portes d'entrée de la zone protégée. La cohérence entre les signalétiques pédestres au cœur du Parc et à sa périphérie compte aussi parmi les objectifs.

Maisons du Parc : l'organisation des Maisons du Parc intègre les rôles de sièges de secteur, de centres d'accueil et de lieux de rencontres. Pendant l'été, des centres d'information temporaires complètent le dispositif d'accueil des visiteurs.

En terme d'animations, l'accueil permanent dans les Maisons du Parc est une priorité en privilégiant les rencontres avec les gardes-moniteurs. Les restructurations des Maisons du Parc du Briançonnais, de la Vallouise et du Valgaudemar sont au programme.

Sensibiliser au respect du milieu montagnard

Avec les écoles du massif : l'accompagnement sur l'année, avec des travaux en classes et des sorties sur le terrain est l'occasion aussi de créer des outils de communication qui reflètent les travaux pédagogiques réalisés.

Classes de découverte : la montagne c'est quoi ? Un Parc à quoi ça sert ? Des thématiques incontournables sont développées dans les Maisons du Parc et lors de l'accompagnement des groupes.

Des outils pédagogiques : leur conception est axée sur la montagne et le territoire Parc (expositions, malles et cahier pédagogiques, jeux, livres...).

Des pratiques respectueuses, un enjeu d'avenir : la sensibilisation des pratiquants à l'impact des activités sportives en proposant les règles d'une découverte durable des patrimoines.

La préservation des patrimoines : une ambition à partager

L'appartenance au massif des Écrins : un vaste travail, entrepris de longue date et qui se poursuit dans la construction d'une **identité de l'accueil**, liée au caractère du territoire du Parc national. Dans les Maisons du Parc et les autres structures d'accueil du public, on doit se sentir «dans les Écrins».

Echanger, informer, restituer, associer la population locale : au-delà de l'ancrage des agents de terrain dans les vallées, l'implication du Parc dans les manifestations locales ou encore son soutien aux actions culturelles sont des manières de favoriser un dialogue et une proximité avec les habitants. Différentes éditions apportent leur contribution mais l'essentiel est de créer les occasions de se connaître. C'est ce qui se passe avec les accompagnateurs en montagne : certains d'entre eux sont devenus les ambassadeurs du Parc pour assurer le programme de découverte de son territoire. L'initiative peut être valorisée avec d'autres métiers de l'accueil et de la découverte.



«L'été, c'est la grosse saison avec près de 80 000 personnes qui sont reçues entre la Maison du Parc et le Point d'Info du Pré de Mme Carle. Au-delà de l'accueil de ces visiteurs, un travail important est réalisé avec les écoles de la vallée, et le collège de l'Argentière. D'autres classes, du département et d'ailleurs, font le déplacement. Les habitants viennent aussi pour certains rendez-vous comme la rencontre que l'on propose à l'automne. En été, les enfants participent aux ateliers et aux animations. Avec la participation des gardes-moniteurs, la Maison est vraiment un lieu d'échanges et de rencontres.»

Maryse Fourcroy

Hôtesse, Maison du Parc de Vallouise

Vers un accueil et des produits de découverte de qualité

La convention de partenariat avec les accompagnateurs en montagne est renouvelée en 2006 pour six ans. Le bilan de ce partenariat est largement positif avec des formations réciproques, un programme chaque année plus diversifié, des échanges toujours fructueux. Ce sont les prémices de l'installation progressive d'une offre de découverte «dans les Écrins», synonyme de qualité, d'originalité et d'ancrage fort au territoire.

Un axe à développer encore : le montage de produits de découverte en «tout compris» et leur commercialisation.



«Pour nous, le Parc a toujours été un soutien. A Villar comme dans les autres refuges que l'on a gardés. L'entretien du sentier, par exemple, c'est primordial pour passer avec l'âne. Les gardes s'arrêtent souvent au refuge. C'est à eux que l'on a affaire et on a des bonnes relations (...)

J'aimerais que le Parc puisse intervenir au-delà de la seule zone centrale, pour travailler avec les élus et faire en sorte d'améliorer la propreté des accès par exemple.

Je pense notamment à la Gravière du Pied du Col, ici, qui n'est pas digne d'une porte de Parc national...».

Sabine Randon-Kaincz

Gardiennne du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène



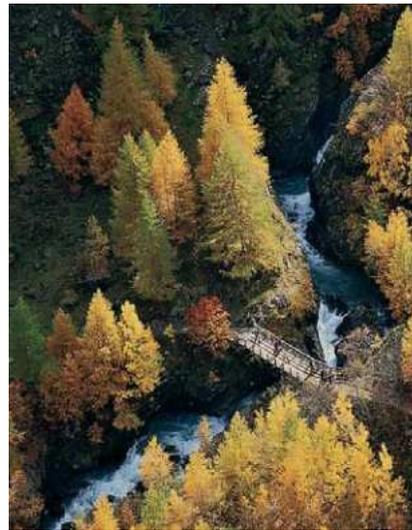
Participer et Agir en faveur d'un développement durable basé sur la valorisation des patrimoines

*Contribuer activement au développement durable du territoire.
Construire une identité fédératrice fondée sur son caractère exceptionnel.*

Prendre en compte les patrimoines dans la planification du développement local

Aux côtés de ses partenaires, le Parc doit veiller à la prise en compte de l'environnement, des richesses naturelles et culturelles pour une gestion économique durable des vallées.

Planification : le territoire du Parc fait partie intégrante de plusieurs projets de Pays, sites Natura 2000 comme de nombreux documents de planification (Plan local d'urbanisme, Schéma territorial d'Organisation du Territoire, plans d'aménagements forestiers...). Être présent dès l'origine de ces documents de cadrage est tout aussi important que la mise en place d'une Charte partagée et l'identification de partenaires. Créées en 1974, les 6 **réserves naturelles nationales** complètent la protection du cœur du territoire. Leur gestion passe par une actualisation de leurs réglementations. Alpages, prairies et forêts ont été façonnés par les activités humaines. Essentielles pour la gestion des espaces naturels, les **activités agricoles et forestières** sont à la fois encouragées et accompagnées. Avec le retour des grands prédateurs (loup, lynx), le soutien des activités pastorales est tout particulièrement nécessaire.



Appliquer les principes du développement durable à l'aménagement des vallées et des sites

Territoire de caractère, le classement en parc national intègre les notions de réversibilité dans les aménagements et la mise en valeur des savoir-faire propres à chaque vallée.

Refuges, cabanes pastorales, hameaux d'altitude : la vie en altitude ne ressemble pas à celle des vallées : c'est le caractère des Ecrins. Un refuge ne sera jamais un hôtel-restaurant et la vie à Dormillouse ou Confolens ne sera jamais celle d'un fond de vallée. Dans ces sites, les aménagements des bâtiments justifient une maîtrise des besoins, en eau et en énergie par exemple, adaptée à l'identité et à la fragilité de ces milieux d'altitude.

La Charte en projet : pour une vision partagée

La nouvelle loi sur les Parc nationaux va permettre de renforcer une véritable logique de partenariat. La Charte tracera le projet de Parc. Elle définira les objectifs de protection du patrimoine du cœur du parc (ancienne zone centrale), avec un niveau de protection fort. Elle donnera les orientations de protection et de développement local pour la zone d'adhésion. Les communes participeront directement à la construction du Parc puisqu'elles délibéreront sur leur adhésion à la Charte du Parc national, à l'issue d'une enquête publique auprès de la population, d'ici fin 2010. Cette étape sera précédée, en 2007-2008, d'une adaptation du décret de 1973 créant le Parc national des Ecrins, pour le mettre en conformité avec la nouvelle loi. Cette adaptation nécessitera elle aussi une délibération des collectivités, précédée d'une enquête publique.



«Le programme d'aménagement du Parc est un document consensuel. On a beaucoup travaillé en amont et les élus s'y retrouvent. C'est une base pour la future charte, en ce qui concerne le cœur du parc. (...) Avec la nouvelle loi, c'est un nouveau Parc que nous allons construire et les communes en seront partie intégrante. On a tous conscience qu'il y a des enjeux importants et les élus feront leur travail, dès lors qu'il est reconnu. Le Parc doit impérativement prendre en compte les populations que l'on représente et leur bien être.»

Bernard Héritier
Maire de Valjouffrey

Président de l'association des maires du Parc



650 km de sentiers... autant de vitrines du territoire parc.

L'entretien et le balisage des itinéraires de la zone centrale se poursuit, avec la collaboration de l'ONF pour les espaces domaniaux. Le souci d'une réversibilité est également indissociable des choix et des savoir-faire employés pour les aménagements de sites d'accueil aux portes de l'espace protégé.

Réduire les sources de dégradation des patrimoines

Plus qu'ailleurs, les déchets et installations obsolètes n'ont pas leur place dans un parc national. Au-delà des opérations de nettoyage, il s'agit de limiter, en amont, la production de déchets, les rejets polluants liés aux activités humaines (refuge, pastoralisme...) Préserver certains vallons de tout aménagement, limiter (à 4 par an) l'organisation de compétitions sportives au cœur du parc, encourager l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques... Autant de façon de préserver la naturalité d'un lieu d'exception.

Le partenariat avec les fédérations et associations de pratiquants de pleine nature doit se développer pour conjuguer les activités pratiquées et la préservation des espèces. La «convention escalade», signée en 1992, illustre bien cette démarche qui s'étend progressivement à d'autres pratiques.

«Dans les Écrins », l'identité liée au Parc national

Quand la préservation de l'environnement devient un atout pour les activités économiques.

Former des artisans : les patrimoines culturels des vallées ont des spécificités qu'il faut conserver et intégrer dans les travaux architecturaux. Des savoir-faire traditionnels retrouvent ainsi une légitimité et une actualité. Dans cet esprit, le Parc accompagne ces démarches, avec l'appui des syndicats professionnels du bâtiment, par l'organisation de formations et le financement de projets de rénovation.

Y a-t-il un «plus» dans les productions issues des Écrins ?

Avec une référence au territoire des Écrins, c'est un «supplément» de qualité qui peut favoriser le développement de produits touristiques et des perspectives en matière de produits agricoles qu'il reste à expérimenter concrètement.

Une valorisation de la filière bois : les productions de bois du massif (forêts, bocage) peuvent répondre en partie aux besoins locaux en terme d'énergie, de construction et de génie civil... Le Parc se doit d'encourager ces initiatives.



«La convention escalade a été signée en 1992 entre les associations de pratiquants, les maires des communes, l'ONF et le Parc national. Elle définit les modalités d'équipement de voies et de pratique de l'escalade dans la zone protégée des Écrins. En fonction des enjeux environnementaux (aires de nidification de rapaces, par exemple), le comité de pilotage informe, sensibilise et / ou limite les équipements. Les membres du groupe sont aussi attentifs à conserver une part de liberté et de terrain d'aventure, tout particulièrement en haute montagne. Pour que la convention fonctionne, il faut la faire vivre avec la volonté de tous. On se réunit au moins une fois par an. Chacun connaît les pratiques et les enjeux. Le Parc essaie de ne pas imposer et suit l'avis majoritaire qui se dégage des débats.»

Jean-Pierre Nicollet

Chef de secteur du Valbonnais au Parc et animateur de la «convention escalade»

Des pratiques et des savoir-faire

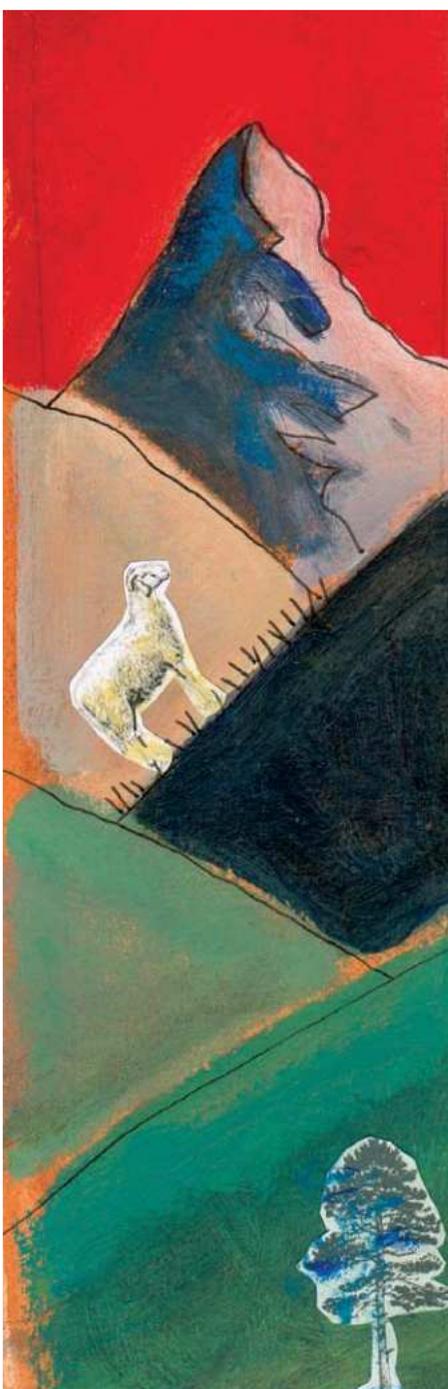
L'accueil dans les Écrins passe par l'aménagement des sentiers mais aussi des accès au cœur du massif. Aménager ces sites de manière durable, c'est avant tout permettre la réversibilité des ouvrages, c'est-à-dire un retour possible à l'état initial. C'est aussi garantir le meilleur compromis entre aménagement et protection. Des savoir-faire séculaires ont permis de construire et d'entretenir les paysages dont nous avons hérité. C'est en puisant dans cette histoire du territoire que l'on trouve des techniques qui ont encore une véritable utilité contemporaine. Il en va de même pour le patrimoine bâti, celui d'hier... et de demain. Des artisans locaux souhaitent retrouver, maintenir et transmettre ces savoir-faire. Aux côtés de ces professionnels, le Parc s'implique dans les formations et valorise ces choix dans les chantiers qu'il met en œuvre ou qu'il accompagne.

«Le Parc des Écrins joue un rôle car il génère un afflux de clientèle pour la commercialisation de nos produits (transformation de produits laitiers de vache). Le Parc pourrait apporter un soutien plus collectif, à l'échelle de la vallée ou de la filière, comme cela se fait un peu avec le site pilote d'agriculture durable. Il pourrait être une référence de qualité pour nos produits.»



François Gueydan

Producteur laitier dans le Champsaur



Organiser et Gérer

pour conduire le projet du Parc, expression d'une ambition internationale

Dans une coopération inter-espaces protégés

Le Parc national des Ecrins est un maillon des espaces protégés français, alpins et européens.

Les compétences en terme de suivis et de gestions des espaces sont renforcés par une coopération et un échange entre espaces protégés nationaux et internationaux. Une participation active aux réseaux existants, la reconduction du diplôme européen décerné par le Conseil de l'Europe et l'animation du jumelage entre les parcs nationaux slovène (Triglav) et autrichien (Hohe Tauern) seront recherchés.

Faire respecter la réglementation

Un outil fondamental de la protection.

Les gardes moniteurs sont en charge de l'information et de l'application de la réglementation liée au territoire classé parc national et aux autres réglementations environnementales. En plus des timbres amendes et procès-verbaux, l'avertissement formalisé sera notamment mis en place.

Une organisation du Parc au service de ses missions

Développer et mettre en place des moyens à la hauteur des ambitions est une des conditions de la réalisation des objectifs.

Un territoire, des équipes : l'établissement est structuré en 7 secteurs territoriaux (Briançonnais, Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais et Oisans) et 4 services thématiques (scientifique, aménagement, communication et administratif et financier) sur Gap Charance. La transversalité et le partage des informations sont un impératif pour la réussite des objectifs du programme d'aménagement et la mise en place de la Charte. Pour rendre compte du fonctionnement du Parc et de ses instances, des rapports seront régulièrement rédigés et diffusés auprès du ministère et des partenaires.

Emploi : l'équipe permanente du Parc sera pérennisée et les emplois saisonniers, ouvriers et hôtesse d'accueil, seront principalement recherchés dans les vallées du massif. Pour adapter les compétences au service des missions, la formation des personnels reste primordiale.

Matériel : au-delà de l'entretien et de l'amélioration du patrimoine immobilier, le souci de l'intégration de l'esprit écocitoyen est développé dans le fonctionnement général.

Diversifier les sources de financement : pour atteindre les objectifs fixés, des financements complémentaires de l'Etat mais aussi des régions et départements sont recherchés.

Entre objectifs et résultats, des écarts à ajuster : l'évaluation permettra un recadrage des objectifs en fonction des contextes et opportunités.



«Ce que le Parc national du Triglav attend du partenariat des trois parcs, c'est d'abord une coopération entre experts des espaces protégés par le biais de

conférences qui soient thématiquement bien définies. Nous proposons également que soient organisées des rencontres culturelles pour des groupes ou associations culturels différents, des échanges entre habitants de ces espaces protégés ou de leurs alentours et la continuation des cours de langues.»

dr. Marija Markes

Directrice du Parc national du Triglav (Slovénie)

S'organiser en réseau

Sept secteurs et un siège, situé à Gap, avec des services thématiques et toute la logistique administrative : l'étendue géographique du massif est une contrainte importante pour le travail d'équipe entre les secteurs et avec le siège. L'éventail des interventions du Parc nécessite une véritable organisation pour le partage de l'information. Sans remplacer la valeur des rencontres, la mise en place d'un réseau informatique performant conforte les autres moyens d'échanges à distance (téléphonie, messagerie, internet...). D'autres fonctions partagées comme l'image, la documentation, les bases de données ou le système d'information géographique y trouvent progressivement leur place.

«La vie en société est faite de règles. Celles du Parc national en font partie. Le plus important reste la sensibilisation et l'information des randonneurs et des habitants. C'est le cumul de notre rôle d'animateur, notre connaissance du massif et notre pouvoir de police qui fait l'intérêt de notre métier... et qui conduit à un certain respect. Verbaliser n'est jamais agréable mais il est important de le faire le cas échéant. Il en va de la crédibilité de notre métier.»

Mireille Coulon

Garde monitrice du Parc